

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2022

Liste des délibérations prise en séance

Conformément à l'Article L. 2121-25 du CGCT modifié par l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

Entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022

Conseillers municipaux absents excusés : Laurent BERNAT, Marie DELMAS, Bernard LAFFOND, Jean-François ROUSSET

- **Délibération n° 28-2022 examinée le 20/07/2022- Détermination du nombre des adjoints suite à la démission de M. Rousset Jean-François de son poste de 2^{ème} adjoint au Maire**

Le conseil municipal décide de maintenir à quatre le nombre d'adjoints au maire après la démission de M. Rousset Jean-François acceptée le 28 juin par Mme la Préfète.

Approuvée à l'unanimité

- **Délibération n° 29-2022 examinée le 20 juillet 2022 – Election d'un nouvel adjoint suite à une démission**

A l'issue du premier tour de scrutin, Mr Guiraud Vivien est proclamé en qualité de 4^{ème} adjoint au maire et immédiatement installé

- **Délibération n° 30-2022 examinée le 20 juillet 2022 – Fixation des indemnités de fonction des élus**

Le niveau des indemnités du maire et des quatre adjoints sont fixées au taux maximal autorisé de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Approuvée à l'unanimité

FIN DE SEANCE

